

Questions à

Kamal Hawabhay, directeur de Global Wealth Management Solutions Ltd

«S'il y a eu maldonne, il y a des lois pour la condamner»

Des noms de Mauriciens ont été cités comme faisant partie des investisseurs qui ont placé leur argent dans des sociétés offshore au Panama. Quelle pourrait être la répercussion sur Maurice ?

Il y a des doutes que les noms qui sont apparus comme émanant des Panama Papers ont en fait leur source dans d'autres «leaks», plus anciens, comme ceux d'Offshore Leaks ou Swiss Leaks. Même si ces noms émanent réellement des Panama Papers, il apparaît que ce sont des gens qui ont agi, la plupart, comme officiers dans des sociétés au Panama. Il y a les noms de certains Mauriciens qui travaillent dans les Management Companies (MC) qui apparemment ont des *directorship* sur les *boards* de sociétés panaméennes. Ce sont sûrement des clients de ces MC et ce sont en fait des prestations professionnelles. Il n'y a rien qui empêche des gens d'avoir des sociétés étrangères. Il ne faut pas tirer de conclusion hâtive sans savoir de quoi il en retourne. Il y a aussi certaines sociétés qui se sont re-domiciliées du Panama vers Maurice qui sont apparues dans les Panama Papers et il n'y a rien d'illégal. Le Global Business à Maurice est tourné vers l'international. Les journalistes américains et autres ne sont pas des experts. À Maurice, l'identité immédiate et ultime des clients bénéficiaires

est connue des MC et la Financial Services Commission (FSC). Dire que les clients du Global Business sont nécessairement en train de cacher quelque chose, c'est absurde. Nous avons un système financier transparent. Certes, les informations identitaires sont confidentielles et ne sont pas étalées au grand public mais elles sont quand même dans les dossiers de la FSC et des MC.

Le secteur financier mauricien est-il à l'abri d'investissements douteux ?

Nous avons des lois raisonnablement strictes et avant-gardistes que beaucoup de centres financiers n'ont pas. Cela ne veut pas dire qu'on est en sécurité à 100 %. Malgré toutes les informations et accusations que Maurice a subies sur le plan international,

personne n'est venu avec la preuve nécessaire pour montrer qu'il y a eu maldonne dans la majorité des cas. S'il y a eu maldonne, il y a des lois à Maurice pour la réparer et condamner. Le secteur financier est très sensible. En cas de tentative de placement douteux ou si quelqu'un est passé à travers les mailles du filet, on a les lois nécessaires pour les réparer ou rectifier le tir. Les lois dans le Global Business sont sophistiquées, pratiques mais aussi fiables, même si pas à 100 %.

Quelles précautions qu'en tant que Management Company vous devez prendre avant d'accepter d'être l'intermédiaire de ces investisseurs étrangers auprès de la FSC ?

Notre priorité c'est de travailler avec des intermédiaires reconnus.



Plus de 99 % du business proviennent de firmes étrangères fiables notamment les cabinets juridiques, des cabinets comptables ou des consultants étrangers avec qui on a des relations professionnelles. Dans les autres cas, on fait de l'*enhanced due diligence*. Dans le cas d'un client qui nous est référé, on fait notre propre 'due diligence' avant d'accepter le client. Nous appliquons le «four eyes principle». La FSC ensuite fait sa propre vérification. En fait, les MC ont un rôle très important de «chien de garde».

SATURDAY
23rd
APRIL 2016

INNA

LA AUDITORIUM PHOENIX

Proudly Sponsored by

Phoenix Deal Book DENIM ANA JAKOBSEN

© HOTLINE: 5 700 0888